

## Vie des arts

### Banff : Le deuxième versant de l'art

Andrée Paradis

---

Numéro 66, printemps 1972

URI : [id.erudit.org/iderudit/57915ac](https://id.erudit.org/iderudit/57915ac)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

#### Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN 0042-5435 (imprimé)  
1923-3183 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

#### Citer cet article

Paradis, A. (1972). Banff : Le deuxième versant de l'art. *Vie des arts*, (66), 12–12.

---

Tous droits réservés © La Société La Vie des Arts, 1972

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

# Éditorial

## BANFF: LE DEUXIÈME VERSANT DE L'ART

A Banff, évoquer Alpback et Arthur Koestler, les deux Koestler. Au cirque d'alpages verts, lieu privilégié des réflexions de l'auteur du **Zéro et l'infini** d'un côté et de celui des **Somnambules** de l'autre, deux fronts d'une même pensée, deux versants, notre propre cirque aux crêtes blanchâtres irradiant par ce jour de chinook les couleurs du prisme, lieu de rencontre d'une centaine de délégués venus de tous les coins du Canada et de l'étranger pour étudier les questions inhérentes à cet autre versant de l'art — qui n'est plus celui de sa création, de son expression ou de son interprétation, mais celui de sa diffusion et des problèmes administratifs concomitants.

Décision inspirée au Directeur du Banff Centre, David Leighton, et à ses associés par une constatation: le potentiel du Centre qui abrite, dans un des plus beaux sites du monde, une École des Beaux-Arts fondée il y a près de quarante ans, des écoles de musique et de danse qui organisent un festival annuel fréquenté par de nombreux amateurs et un cours d'administration renommé visant à la formation des cadres. Tout cela à une faible distance de Calgary — à l'ombre de son université. Comment utiliser au maximum tous ces éléments en les dé-cloisonnant sous forme de cours spécifiques destinés à la formation d'administrateurs dans le secteur des arts, position utile qui répondrait à un besoin créé par le développement culturel canadien?

Koestler pense encore que l'évolution de l'homme est un labyrinthe sans issue. L'homme et sa culture, c'est un peu du même ordre. Progresser dans un cadre de discussions qui doit tenir compte d'impératifs aussi différents que ceux des directeurs de troupes d'opéra, de concert, de théâtre, des responsables d'associations, de publications, de ceux qui ont la tâche d'enseigner l'art, des autres qui cherchent à répandre ce que l'art enseigne, des animateurs ayant la ferveur de néophytes aux stratèges en administration efficace, c'était s'engager dans l'enchevêtrement des forces agissantes et donner une fois de plus à Duncan Cameron, l'expert modérateur en débats, l'occasion de démontrer qu'il ne perd pas le fil, même au plus profond du dédale, et qu'il finit par trouver une issue au moins temporaire, celle des recommandations.

Le véritable bal du colloque fut du côté de chez André Fortier, sous-ministre adjoint au Secrétariat d'État, où se joue le pouls de l'avenir des arts. De plus en plus subventionnés, les arts en général perçoivent la force des contrôles qui nécessairement s'établissent. Bon nombre d'administrateurs reconnaissent le bien-fondé de « certains contrôles » mais ne sont guère prêts à abdiquer la liberté qui entraverait les formes d'expression valables. Visage rajeuni d'un vieux conflit. L'exercice du gouvernement en pareil cas consiste à avancer prudemment, à prévoir les éléments qu'il devra ensuite coordonner, à réfléchir avant de s'engager.

Grâce à la compréhension très large atteinte après la réflexion collective, il semble que le Banff Centre aura son cours en administration d'art. Il se présentera sous deux formes: 1° cours de formation d'une durée de douze mois, accessible à dix ou douze candidats; 2° cours de perfectionnement d'une durée de deux semaines destiné aux administrateurs déjà en fonction dans le domaine artistique.

Et voilà qu'à Banff comme à Alpback, nous avons eu conscience de travailler à la solution d'un problème qui nous concerne tous. La science de l'art a fait un pas. A quand un autre pas? Au revoir, Banff.

Andrée PARADIS